

Autriche

Place du tourisme dans l'économie

Selon le compte satellite du tourisme, le tourisme a généré une valeur ajoutée directe de 18.1 milliards EUR en 2014, soit 5.5 % du PIB. Environ 270 500 emplois en équivalents temps plein seraient directement imputables aux secteurs associés au tourisme en 2013, ce qui représente 7.3 % de l'emploi total en Autriche.

En 2014, le nombre d'arrivées de touristes internationaux dans tous les établissements d'hébergement en Autriche (commerciaux et privés) s'est établi à 25.3 millions (en hausse de 1.9 % par rapport à 2013). Les marchés émetteurs qui ont connu la croissance la plus rapide en comparaison avec 2013 sont les pays asiatiques, y compris le Taipei chinois (+ 35.3 %), la République de Corée (+ 28.6 %) et la Chine (+ 21.9 %), tandis que la Russie a perdu du terrain (- 8.9 %). L'Allemagne, qui est le marché le plus important pour l'Autriche, est restée stable avec 11.8 millions d'arrivées.

Les arrivées de touristes internes dans des hébergements payants se sont élevées à 12.3 millions (+1.9 %) en 2014 et 35.7 millions de nuitées ont été enregistrées. Les arrivées totales ont également atteint des sommets pendant les saisons d'hiver (novembre 2013-avril 2014) et d'été (mai-octobre 2014), s'établissant respectivement à 5.1 millions et 7.1 millions.

En 2014, l'Autriche comptait 63 800 établissements d'hébergement (hors campings) et 1.1 million de lits (hors lits d'appoint). Si le nombre d'établissements d'hébergement a diminué de 0.3 % par rapport à 2013, le nombre de lits est resté stable dans les hôtels quatre et cinq étoiles.

Gouvernance et financement du tourisme

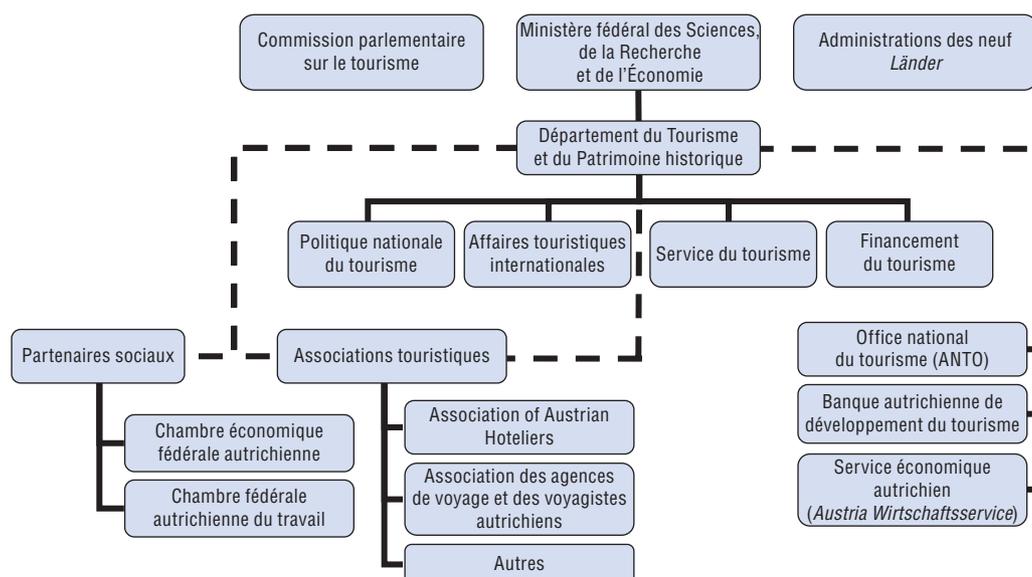
Aux termes de la Constitution fédérale autrichienne, le tourisme relève de la compétence législative et exécutive des neuf *Länder* (États fédérés). Néanmoins, étant donné sa nature transversale, il est également régi par les lois fédérales et européennes. Au niveau national, la politique du tourisme dépend du ministère fédéral des Sciences, de la Recherche et de l'Économie (le « ministère »). En 2010, celui-ci a inauguré une stratégie touristique nationale destinée à assurer une coordination étroite et stratégique des questions liées au secteur. Cette stratégie renforce en particulier la coordination entre l'échelon national et les échelons régionaux, qui sont très impliqués dans ce que l'on appelle le Groupe stratégique. Les *Länder* sont également régulièrement consultés dans un autre groupe de travail permanent en ce qui concerne les activités touristiques dans l'Union européenne et à l'échelle internationale.

La coopération avec d'autres ministères, départements, institutions et avec le secteur touristique est organisée pour des sujets spécifiques, soit sur le long terme via des groupes de travail permanents, soit sous forme de tables rondes (mobilité durable, marché du

travail, visas, éthique du tourisme, par exemple), soit au cas par cas (nouveaux dispositifs de financement, nouvelle législation s'appliquant au tourisme, par exemple).

L'Office national du tourisme (ANTO, ou *Österreich Werbung*) est l'organisme responsable de la promotion commerciale du tourisme du pays. Il est financé à 75 % par le ministère et à 25 % par la Chambre de commerce fédérale d'Autriche. L'ANTO coopère étroitement avec les acteurs de la filière touristique autrichienne (offices du tourisme des *Länder*, destinations et entreprises touristiques, par exemple) pour les services de commercialisation. Ses compétences essentielles sont les études de marché, la gestion des marques, l'organisation de campagnes de promotion innovantes nationales comme internationales, la constitution de réseaux touristiques et le courtage en informations. Dans le cadre de sa stratégie internationale, il s'emploie à accroître la part de marché de l'Autriche sur les marchés internationaux les plus prometteurs.

Autriche : organigramme des organismes de tourisme



Source : OCDE, d'après le ministère fédéral des Sciences, de la Recherche et de l'Économie, 2016.

En 2014, l'administration nationale du tourisme disposait d'un budget de 51 millions EUR. Sur ce total, 20,5 millions EUR ont été affectés au soutien financier des PME (ces fonds étant administrés par la Banque autrichienne de développement du tourisme et soumis à une évaluation régulière s'appuyant sur toute une série d'indicateurs), 24,1 millions EUR ont été versés au budget annuel de l'ANTO et 6 millions EUR ont été alloués par le ministère sous forme de subventions de cofinancement de projets touristiques et de contrats de services. De plus, 50 millions EUR ont été mis à disposition pour le crédit aux PME du secteur au titre du Plan européen pour la relance économique. Outre le budget national, les neuf *Länder* disposent d'un budget propre destiné au financement de leurs programmes de développement du tourisme.

Politiques et programmes liés au tourisme

Les problèmes et défis essentiels auxquels doit faire face l'Autriche sont notamment les suivants : elle est très dépendante d'un petit nombre de marchés principaux et de la coordination des actions en matière de commercialisation ; elle doit encourager

l'investissement et l'innovation et améliorer la taille et la qualité des entreprises touristiques ; il lui faut combattre la saisonnalité et favoriser le développement de produits disponibles toute l'année (périodes de pointe estivales et hivernales, changement climatique) ; elle doit améliorer l'accessibilité, la connectivité et le transport durable (forte dépendance vis-à-vis de l'automobile, topographie alpine, par exemple) ; il lui faut s'attaquer aux questions liées à l'emploi et au marché du travail (besoin de main-d'œuvre qualifiée, par exemple) et à l'environnement administratif et réglementaire (nouvelle législation au niveau européen et national, comme la directive relative aux voyages à forfait, la réforme fiscale nationale).

La Stratégie nationale du tourisme 2010 s'est efforcée de traiter ces questions. Parmi les mesures prises dans ces domaines figurent :

- La commercialisation. Les actions se traduisent par un resserrement de la coopération entre l'ANTO et les neuf organismes touristiques des *Länder* dans les domaines des marques, de la commercialisation, des TI, de la recherche et de la communication pour rationaliser les activités et améliorer l'efficacité.
- Les finances et l'investissement. L'étroit partenariat public-privé entre le ministère et la Banque autrichienne de développement du tourisme, qui gère les programmes de financement des PME, se poursuit. Ces programmes ont pour objectifs principaux d'encourager l'investissement et l'innovation, d'améliorer la qualité des entreprises de tourisme et de les développer, et de favoriser la création de nouvelles entreprises. La *Förderpyramide* (un instrument de coordination créé pour financer des projets au niveau national ou à celui des *Länder*) définit plus concrètement les compétences, tient compte de l'importance et de l'envergure des projets et concourt à renforcer la transparence des PME. Parmi les actions prises, citons les aides à l'emprunt du ministère ou des *Länder* aux jeunes entrepreneurs qui reprennent l'entreprise familiale et y investissent, et un accord avec la Banque européenne d'investissement au titre duquel cette dernière fournira au cours des prochaines années jusqu'à 250 millions EUR qui seront utilisés par la Banque autrichienne de développement du tourisme pour proposer aux PME des prêts à des taux d'intérêt réduits.
- L'emploi et le marché du travail. Depuis 2014, un groupe de travail traitant des défaillances du marché du travail dans le tourisme se réunit régulièrement. Une décision portant sur de nouveaux contrats d'apprentissage (mars 2015) et sur la possibilité d'introduire la gestion de la qualité dans le système de l'apprentissage a également été prise. Les contrats d'apprentissage sont favorisés par des aides aux entreprises, des programmes de bourses et de cartes de réduction pour les apprentis dans le secteur du tourisme, des dossiers d'information destinés aux enseignants sur les possibilités de formation, ainsi que des brochures d'information qui guident les apprentis dans les procédures de recrutement.
- L'amélioration de l'accessibilité, de la connectivité et des transports, ce qui a donné lieu à des conférences, ateliers ou publications pour améliorer l'articulation entre le tourisme et les transports (durables) (citons notamment l'organisation d'une « Journée de la mobilité touristique »), parallèlement à des actions de communication concernant la clientèle ayant des besoins spécifiques, comme un manuel sur le cadre juridique relatif à l'accessibilité et sur les normes de construction concernées.
- Le changement climatique. Des mesures relatives à la recherche, au transfert de connaissances et à l'information ont été prises en ce qui concerne les répercussions du changement climatique et les stratégies pouvant être adoptées pour y faire face dans le

secteur du tourisme (par exemple, des études telles que celle portant sur le réchauffement des villes en été ou celle consacrée aux répercussions du changement climatique sur le tourisme en Autriche à l'horizon 2030, ou encore la publication de documents d'orientation tel que celui consacré aux mesures en matière d'efficacité énergétique pour les hôtels et les entreprises de restauration en 2015). Des subventions sont octroyées pour les actions contribuant à une meilleure utilisation des énergies vertes, de l'eau, de la construction et de la mobilité.

- L'innovation. Un prix biennal (*Österreichischer Innovationspreis Tourismus*) est organisé en coopération avec les *Länder*, décerné aux meilleures pratiques innovantes et s'accompagne d'un soutien financier pour le projet du lauréat. Des ateliers d'innovation sur les produits ont été organisés par l'ANTO et les subventions à l'innovation ont été accrues. L'une de ces subventions est l'*Innovationsmillion*, qui finance des projets touristiques innovants emblématiques fondés sur la coopération des parties prenantes au niveau de la destination et auxquels le ministère, en association avec l'Union européenne, apporte 1 million EUR par an.
- Le cadre administratif/réglementaire. Le ministre a mis en place une commission indépendante chargée d'analyser le régime réglementaire et administratif (tourisme compris) et a mis en place une plate-forme d'information sur le sujet.

Profil statistique

Tableau 1. Autriche : tourisme interne, récepteur et émetteur

	2010	2011	2012	2013	2014
FLUX TOURISTIQUE, MILLIERS					
Tourisme interne					
Total des voyages du tourisme interne
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	11 385	11 617	12 013	12 034	12 265
Visiteurs de la journée (excursionnistes)
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	35 024	35 297	35 964	35 755	35 668
Hôtels et établissements assimilés	23 029	23 180	23 762	23 635	23 482
Établissements spécialisés
Autres établissements collectifs	8 327	8 515	8 621	8 619	8 860
Hébergements privés	3 667	3 603	3 582	3 501	3 326
Tourisme récepteur					
Total des arrivées internationales
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	22 004	23 012	24 151	24 813	25 291
Visiteurs de la journée (excursionnistes)
Principaux marchés					
Allemagne	10 706	10 930	11 412	11 758	11 750
Pays-Bas	1 618	1 645	1 715	1 674	1 672
Suisse et Liechtenstein	1 054	1 199	1 276	1 282	1 310
Italie	1 068	1 087	1 060	1 024	1 051
Royaume-Uni	731	709	741	774	803
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	89 857	90 706	95 052	96 874	96 233
Hôtels et établissements assimilés	58 314	59 147	61 360	62 137	61 830
Établissements spécialisés
Autres établissements collectifs	14 272	14 503	15 799	16 296	16 269
Hébergements privés	17 271	17 056	17 893	18 441	18 134
Tourisme émetteur					
Total des départs internationaux
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	9 882	9 874	10 960	10 671	10 994
Visiteurs de la journée (excursionnistes)
Principales destinations					
Allemagne	1 893	1 942	2 369	2 330	2 347
Italie	1 846	1 973	2 083	1 932	2 033
Croatie	856	1 011	1 098	960	1 048
Espagne	552	529	536	442	508
Grèce	274	272	262	381	365
RECETTES ET DÉPENSES DE TOURISME, MILLIONS EUR					
Tourisme récepteur					
Total des recettes internationales	15 705	16 187	16 661	17 126	17 444
Recettes liées aux voyages internationaux	14 027	14 267	14 706	15 237	15 675
Recettes liées au transport international de passagers	1 678	1 920	1 955	1 889	1 769
Tourisme émetteur					
Total des dépenses internationales	9 291	9 232	9 664	9 621	10 020
Dépenses liées aux voyages internationaux	7 717	7 531	7 825	7 738	8 149
Dépenses liées au transport international de passagers	1 574	1 701	1 839	1 883	1 871

.. Non disponible

Responsabilité : <http://oe.cd/disclaimer>

Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933352840>

Tableau 2. Autriche : entreprises et emploi dans le tourisme

	Nombre d'établissements ¹	Nombres de personnes employées				
	2013	2010	2011	2012	2013	2014
Total
Industries touristiques	73 355	252 875	254 011	262 036	270 486	..
Service d'hébergement pour les visiteurs
Hôtels et établissements assimilés	15 670	58 715	58 429	61 683	63 753	..
Industrie de services de restauration et de consommation de boissons	28 860	87 105	88 287	95 260	99 142	..
Transport de voyageurs	12 065	52 081	54 079	52 613	53 261	..
Transport aérien de voyageurs	180	4 114	4 333	3 820	4 524	..
Transport par chemin de fer de voyageurs	26	7 065	7 167	6 703	6 590	..
Transport routier de voyageurs	11 780	40 862	42 537	42 054	42 113	..
Transport par eau de voyageurs	79	41	42	36	34	..
Services liés au transport de voyageurs	500	674	655	757	752	..
Location d'équipement de transport
Industrie des agences de voyages et des autres services de réservation	2 380	30 160	30 614	31 613	32 843	..
Industrie des activités culturelles	9 710	15 370	13 989	12 790	13 397	..
Industrie des activités sportives et de loisirs	4 170	8 769	7 958	7 319	7 338	..
Commerce de détail de produits caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré
Autres industries caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré
Autres industries

.. Non disponible

Responsabilité : <http://oe.cd/disclaimer>

1. Les données se réfèrent au nombre d'entreprises.

Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933352857>

Tableau 3. Autriche : consommation du tourisme intérieur

Millions EUR

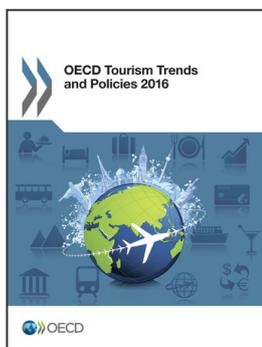
	2014		
	Consommation du tourisme interne	Consommation du tourisme récepteur	Consommation du tourisme intérieur
Total
Produits de consommation	19 315	16 556	35 871
Produits caractéristiques du tourisme	14 645	14 751	29 396
Service d'hébergement pour les visiteurs	3 437	6 734	10 171
Industrie de services de restauration et de consommation de boissons	4 872	4 738	9 609
Transport de voyageurs	4 135	1 862	5 996
Transport aérien de voyageurs	2 557	1 582	4 139
Transport par chemin de fer de voyageurs	917	259	1 176
Transport routier de voyageurs	629	14	643
Transport par eau de voyageurs	31	7	38
Services liés au transport de voyageurs	340	3	344
Location d'équipement de transport
Industrie des agences de voyages et des autres services de réservation	11	0	11
Industrie des activités culturelles	1 851	1 415	3 266
Industrie des activités sportives et de loisirs
Biens caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré
Services caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré
Autres produits de consommation	4 670	1 805	6 475
Produits rattachés au tourisme
Produits de consommation non liés au tourisme
Produits autres que les produits de consommation

.. Non disponible

Responsabilité : <http://oe.cd/disclaimer>

Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933352869>



Extrait de :
OECD Tourism Trends and Policies 2016

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/tour-2016-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Autriche », dans *OECD Tourism Trends and Policies 2016*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/tour-2016-9-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.